



VILLE DE
LAMBERSART

Direction Générale des Services,
Service Marchés Publics,
NV/JM/PD/ N° 20240265

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 30 mars 2023 ayant pour objet la délégation du Conseil Municipal au Maire des dispositions de l'article L.2122-22 alinéas 21°, 22° et 27° du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n°2023P00199 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Fouad LAOUTID, Adjoint au Maire,

Vu le marché n°2023PA1203 conclu en date du 26 juillet 2023 pour le marché de fourniture et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète de toitures et renforcement des charpentes (Lot 3 : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques),

Vu l'avenant n°1 en date du 11 octobre 2023,

Vu l'avenant n°2 en date du 6 mars 2024,

Vu l'avenant n°3 en date du 13 septembre 2024,

Considérant la nécessité de confier un avenant n°4 à l'entreprise ATON ENERGIES , titulaire du marché de fourniture et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète de toitures et renforcement des charpentes (Lot 3 : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques),

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} : De signer l'avenant n°4 au marché de fourniture et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète de toitures et renforcement des charpentes (Lot 3 : Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques) passé en procédure adaptée avec la société ATON ENERGIES sise 14 rue Ferdinand de Lesseps à LAMBERSART (59130). Cet avenant a pour objet de répartir des travaux en moins-value et des travaux en plus-value.

ARTICLE 2^{ÈME} : L'avenant n'a pas d'incidence financière. Le montant global du marché, tous avenants confondus, est de 646 650 € HT (soit 775 980 € TTC) (Tranche Ferme + PSE + Tranche optionnelle n°3).

ARTICLE 3^{ÈME} : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la Commune et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 25 SEPT 2024



Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Fouad LAOUTID

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240265
Objet :	Avenant n°4 au marché de fournitures et pose de panneaux photovoltaïques avec rénovation complète de toitures et renforcement des charpentes (Lot 3 : fourniture et pose de panneaux photovoltaïques) passé en procédure adaptée avec la société ATON ENERGIES. Cet avenant a pour objet de répartir des travaux en moins-value est des travaux en plus-value.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-215903287-20240925-D20240265-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240925-D20240265-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240265.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240925-D20240265-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	328.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 septembre 2024 à 14h00min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 septembre 2024 à 14h00min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 septembre 2024 à 14h00min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 septembre 2024 à 15h56min48s	Reçu par le MI le 2024-09-25